



LA CGT N°1 POUR LES SALARIES DU GROUPE

La défense, Le 19 octobre 2018

Le cycle électoral visant à la mise en place des nouvelles instances de représentation du personnel est très largement entamé dans le Groupe TOTAL. Ce nouveau cycle a été déclenché par les lois dernièrement mises en place par le gouvernement MACRON, qui obligent l'ensemble des entreprises françaises à mettre en place **le Comité Social et Economique** avant la fin de l'année 2019.

La CGT s'est, comme à son habitude, fortement impliquée dans ces élections. Partout, dans tous les établissements, dans toutes les filiales, Elle a rappelé ses valeurs, ses actions, et ses propositions.

Et les salariés ont répondu très largement qu'ils étaient en phase avec la conception CGT de l'action syndicale.

Dans une majorité de site les progressions d'audience sont importantes. A tel point que la CGT obtient la majorité absolue (+ de 50%) dans 4 sites du raffinage ou encore chez SAFT à Bordeaux.

Les salariés ont donc permis que la CGT reste première force syndicale dans l'UES Raffinage Pétrochimie, première chez Hutchinson, première chez SAFT. Elle reste également première organisation syndicale chez Argedis.

L'ensemble de ces excellents résultats, qui marquent la confiance que les salariés ont en notre organisation, font que la CGT est de nouveau **la première organisation syndicale du Groupe TOTAL.**

C'est un formidable outil à disposition de tous les salariés pour changer la donne et que le travail de tous soit enfin reconnu et valorisé.

Servez-vous en ! Rejoignez la CGT !



L'entreprise n'est pas la propriété des actionnaires. Elle ne peut avoir pour unique objet de faire des profits. Pour rappel, selon l'Insee, de 1980 à 2015, la part des dividendes est passée de 3 % de la richesse nationale à 10 % en euros constants.

C'est bien le mouvement de financiarisation des entreprises qui est en cause, étrange l'économie et avec lequel il faut rompre.

C'est l'ensemble des enjeux environnementaux, de la gouvernance, de la démocratie sociale, du rôle des acteurs dont la sous-traitance, de la prise en compte de la collectivité dans laquelle l'entreprise est insérée qui doivent être repensés.

Les propositions de la CGT sont de nature à développer les entreprises, autrement dit à redresser l'économie avec la création d'emplois stables et pérennes. Elles visent une autre finalité à la production de biens et de services. L'entreprise doit répondre aux besoins dans le respect total de l'environnement. Ce que nous concevons sous le terme de développement humain durable.

Il faut tout d'abord **DÉFINIR** légalement l'entreprise comme une mission de création collective de production d'un bien ou d'un service et non plus limiter la définition de l'entreprise à une société de capitaux dont l'objet social est de maximiser la rentabilité du capital investi

Pour instaurer enfin **la CITOYENNETÉ à L'ENTREPRISE**, la CGT propose que les salariés, sur leur temps de travail – donc payé – puissent avoir 3 heures de réunion par mois, entre pairs, sur la qualité du travail et, 3 heures par mois entre les salariés, les représentants du personnel et la hiérarchie N+1.

Libérer la parole des salariés, c'est leur donner plus de pouvoir. Aujourd'hui, les décisions dans les entreprises sont prises à partir de différents critères (financiers souvent, des clients ou usagers parfois, du positionnement des concurrents) mais très rarement à partir du Travail. Celui-ci doit toujours s'adapter aux décisions mais ne jamais participer à ces décisions. Tout le monde connaît les conséquences de ce fonctionnement et le management qui en découle : instructions contradictoires, cadres qui passent la moitié de leur temps sur le reporting, tricherie perpétuelle « d'en bas jusqu'en haut » et « d'en haut jusqu'en bas » pour pouvoir afficher les objectifs demandés sur les tableaux Excel...

La souffrance des salariés, empêchés de bien faire leur travail, conduit au *burn-out*, à l'explosion des risques psychosociaux et très souvent à leur désengagement.

La qualité du travail, comme celle des produits et des services, doit être au cœur de la stratégie des entreprises, et pas le taux de rentabilité pour les actionnaires des grands groupes. Pour que le travail soit au centre de l'activité de l'entreprise, il faut écouter ceux qui le font et leur permettre de participer aux décisions.

Trop souvent, l'introduction du numérique dans les entreprises a pour objectif et pour conséquence de supprimer des emplois. Si les nouvelles techniques permettent des gains massifs de productivité, alors cela doit permettre l'accroissement des temps de formation pour tous, tout au long de sa vie, nécessaires pour élever et adapter les qualifications et les compétences, et dégager du temps libre. C'est une opportunité pour repenser le travail, son organisation et sa finalité. **L'introduction des nouvelles technologies doit donc s'accompagner de négociations permettant de définir les nouvelles organisations du travail et de mettre en place la réduction du temps de travail à 32h maximum.**

Il faut valoriser le travail, rééquilibrer le partage de la valeur ajoutée en faveur des travailleurs, réduire les inégalités croissantes des salaires, reconnaître et encourager l'amélioration des niveaux de qualification et améliorer véritablement le pouvoir d'achat. **Il faut donc AUGMENTER** les salaires et **RECONSTRUIRE** de nouvelles grilles de classification dans les branches et les entreprises à partir du Smic à 1 900 euros bruts par mois pour 32h par semaine. Ce « Smic CGT » devrait être le point de départ, pour offrir un véritable déroulement de carrière afin de reconnaître et encourager les qualifications, les diplômes.

Il faut également SUPPRIMER les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes en sanctionnant les entreprises qui les pratiquent.

L'ENTREPRISE AU SERVICE DES SALAIRES ET DE LA SOCIÉTÉ. L'ENTREPRISE AUTREMENT